



Ne laisser personne en chemin

ORGÉR



Monsieur Denys Leguay
Président de l'association ALPHA
15 rue du Landreau
49070 Beaucouzé

A Saint Barthélémy d'Anjou, le 24 avril 2017

Monsieur le Président,

Lors de la Commission Permanente d'ORGÉR du 11 mai 2016, vous nous avez fait part de la décision prise par l'association ALPHA de se retirer temporairement des travaux du groupement associatif ORGER. Depuis cette date, vous ne nous avez pas informés d'une position définitive à ce sujet.

Aujourd'hui, des informations relatives à l'évolution d'ALPHA sont portées à notre connaissance et légitiment une demande de clarification de votre part. En effet, nous apprenons qu'un processus « d'intégration de l'ensemble des activités d'ALPHA au sein du périmètre de la Mutualité Française Anjou Mayenne » est engagé. Ces termes sont repris de propos que vous exprimez publiquement sur le site de l'association ALPHA.

En conséquence, nous comprenons que l'association ALPHA renonce définitivement au travail au commun mené avec les 6 autres associations réunies au sein d'ORGÉR. Je vous informe que nous avons l'intention de confirmer cette démission implicite d'ALPHA lors de la prochaine Commission Permanente qui se réunira le 31 mai 2017.

Cependant, comme l'indique l'article 7 des statuts d'ORGÉR, vous êtes invité à formuler vos éventuelles observations qui seront transmises aux adhérents d'ORGÉR et seront débattues lors de la prochaine Commission Permanente.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations

Le Président de l'association ORGER

Jean-Louis Gardan

Associations membres :

AAHMA
AAPAI
ALPHA
L'Arche en Anjou
Le Joncheray
Les Récollets - La Tremblaye
Le Sénévé



Beaucouzé, le 3 mai 2017

Objet : votre courrier daté du 24 avril 2017

Monsieur le Président,

Votre courrier m'est bien parvenu et je vous en remercie. Les statuts d'ORGER et le contenu de nos échanges à la date du 11 mai 2016 nécessitent effectivement que notre association clarifie sa position quant à notre présence ou non au sein du groupement.

Comme vous le savez, et conformément à notre souhait ancien de participer à la constitution d'un groupe plus conséquent, un processus d'intégration de l'ensemble des activités d'ALPHA au sein du périmètre de la Mutualité Française Anjou Mayenne a été engagé. Un accord de principe a été donné par les financeurs.

Comme nous l'évoquions dans notre courrier adressé à l'ensemble de notre personnel en janvier dernier, *« nous sommes convaincus que cette nouvelle organisation permettra aux équipes (...) de se remettre en marche pour retrouver ensemble le sens des missions que nous avons historiquement choisi d'assumer. Nous sommes également convaincus que c'est au sein de la Mutualité Française Anjou-Mayenne que nous pourrons construire, pour elles, les progrès de demain. »*

Notre association a connu une fin d'année 2016 perturbée par des mouvements sociaux associés à un départ de directeur en lien avec notre projet de réhabilitation de Maison Rochas. C'est aussi dans ce contexte que la MFAM a accepté de nous apporter son appui.

Une délégation de direction MFAM a été mise en place à Maison Rochas le 1^{er} mars dernier. A compter du 1^{er} juin prochain, une délégation de direction générale, assurée par Mme Anne-Marie Lemessager, directrice du pôle santé-autonomie à la MFAM, entrera en vigueur sous la responsabilité de notre association. Vincent Aumonier continuera à assurer jusqu'au 31 mai les fonctions de directeur général d'ALPHA, en application du document fixant les règles de gouvernance de l'association.

Votre courrier a été porté à la connaissance de nos administrateurs lors de notre conseil d'administration du 27 avril. Malgré l'intérêt évident qu'ORGER représente pour le partage des bonnes pratiques et la connaissance du réseau associatif, la plus-value globale apportée est apparue insuffisante à notre Conseil qui a décidé à l'unanimité de démissionner du groupement ORGER.

Nos chemins se séparent, mais notre association souhaite rester en bons termes avec l'ensemble des acteurs des associations adhérentes. Nous connaissons l'engagement dont ils font preuve au service des personnes accueillies.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très cordiale salutation.

Denis Leguay , président.